

Cannes : tenancier « proxo » ou papy « réglo » ?

ENQUÊTE Mais qui est donc Hario Jacopini, ce patron de deux bars à hôtesse de Cannes, écroué avec plusieurs membres de sa famille et soupçonné de proxénétisme ?

Un immense portail de fer forgé. Une caméra de surveillance. Un interphone sécurisé. Et de hauts murs pour protéger plusieurs villas avec piscine, dans un espace naturel préservé. C'est là, dans ce somptueux domaine privé sur les hauteurs de Mougins, que résidait Hario Jacopini (et son épouse) avant son interpellation et son placement en détention dans une cellule de la prison de Grasse (*lire par ailleurs*). Un lotissement huppé, bucolique, qui tranche singulièrement avec les spots light sulfureux du « Sun Night » et du « Barracuda », les deux établissements nocturnes tenus par le clan Jacopini à Cannes.

De jour, le « patriarche » avait choisi de vivre discrètement dans ce coin paisible, à proximité de la chapelle Notre-Dame-de-Vie.

Faut-il pour autant lui donner le bon Dieu sans confession ? À entendre son avocat, on pourrait presque le penser : « Il faut dire les choses comme elles sont, on se trouve face à un petit papy de 77 ans, décontenancé par la procédure engagée pour proxénétisme, et particulièrement inquiet pour ses proches », souligne M^e Michel Valiergue. « C'est un Méditerranéen que l'on verrait plutôt assis sur un banc à jouer aux boules avec des copains, et qui dispose d'un indémodable capital sympathie. »

« Papy jovial mais dépressif »

Papy jovial, mais aussi vieil homme malade. Un petit bonhomme au visage marqué sous une longue chevelure blanche et claire-



C'est là, dans ce domaine privé et huppé des hauteurs de Mougins, que le « patriarche » Jacopini vivait paisiblement, avant son interpellation et placement en détention.

(Photo Serge Haouzi)

mée, très affecté par le décès de l'un de ses fils, tué lors d'un rallye automobile il y a quelques années. « Il ne s'en est jamais remis »,

confie l'un de ses anciens amis, originaire de l'île de beauté lui aussi. « Son fils est mort en décembre, et à chaque fois que Noël appro-

che, Hario tombe en dépression. Avant, c'était un bon picoleur, un joueur de la vie, qui n'aurait pas fait de mal à une mouche. Mais bon, avec ce « bar à bouillon » qu'il avait repris, ça faisait longtemps que je lui disais qu'il finirait par avoir des ennuis ! »

Né dans le petit village montagnard d'Aullène en Alta-Rocca, le Corse avait su se faire une place de choix parmi les commerçants cannois : depuis une cinquantaine d'années, il avait exploité une bonne vingtaine de restaurants, dont le « Pizzicato », rue Pasteur. De quoi se constituer une belle clientèle, mais aussi tisser un influent réseau. « Dans les années 1998-99, alors que Charles Pasqua était l'homme fort du RPR au plan national, il m'avait approché pour me soutenir, à la tête d'un club de restaurateurs », raconte sous anonymat un homme politique cannois. « Lors de nos rendez-vous en tête à tête, Hario

Jacopini était chaleureux, charmeur, comme un grand manipulateur. À l'évidence, c'était lui, le patron ! Mais je n'ai pas donné suite, car mon sixième sens me disait : « Attention, danger ». Il semblait incarner la caricature ciné du maffieux bon père de famille, mais ses fréquentations n'étaient pas de celles qu'on a envie de mettre sur un CV. »

« Un vieux de la vieille »

Homme d'influence, chef de clan et patron de lobbying. Jusqu'à avoir mainmise sur un réseau de prostitution, à quelques pas de la Croisette ? « Son casier judiciaire est vierge et depuis toutes ces années dans ce milieu de la nuit, il n'a jamais été inquiété », défend M^e Valiergue. « S'il était un proxo qui tient un bar à putes, pourquoi a-t-il viré certaines hôtesse pour faute grave en 2007-2008, justement parce qu'elles avaient dérapé ? » Les filles, parlons-en. De source proche de l'enquête, Hario n'était pas vraiment leur ange gardien.

Plutôt un terreur, toujours prompt à « relever les comptes ». « C'est un vieux de la vieille, débrouillard, déjà rodé aux auditions, qui était en possession d'un calibre, habitué à l'omertà pour ne rien lâcher. » Son train de vie, plutôt dispendieux, avec piscine et voitures de luxe ? Il l'aurait officiellement hérité de la fortune conjugale. Car sa femme, née Pallarin, n'est autre que la fille de Pellos, l'un des auteurs BD des... Pieds nickelés. Incroyable, mais vrai.

ALEXANDRE CARINI
acarini@nicemat.fr

Une famille écrouée

Sale temps pour les tenanciers de bars à hôtesse de Cannes !

Après le couple qui gérait le Fernande's bar, dans le quartier du Vieux-Port, écroué en mars dernier, c'est toute une famille présentée comme étant à la tête du « Barracuda » et du « Sun Night », qui est sous les verrous : Hario Jacopini, 77 ans, une figure des nuits cannoises (*lire par ailleurs*) ; son épouse, Michèle, 66 ans ; et leur fils, Cédric, 33 ans. Une quatrième personne, un homme d'une cinquantaine d'années présenté comme le directeur artistique, et dont l'identité n'est pas connue a été également écrouée (*nos éditions de samedi et mardi*) Après leur mise en examen pour « proxénétisme aggravé » par le juge d'instruction Jean-Pierre Murciano, le juge de la liberté et de la détention a délivré

un mandat de dépôt à leur rencontre conformément aux réquisitions du parquet. Trois autres suspects – des femmes, gérantes en titre des deux établissements – ont été laissés sous contrôle judiciaire. Pour M^e Michel Valiergue, avocat du couple Jacopini, le placement en détention de ses clients est une « mesure disproportionnée » par rapport au dossier. M^e Stephen Sibboni, qui défend le fils, estime que le mandat de dépôt ne se justifiait pas car son client « n'a qu'une portion congrue dans ces faits présumés ». « Il a un casier vierge, des garanties de représentation », assène l'avocat cannois. L'instruction sur cette affaire ne fait que commencer et l'enquête se poursuit. Selon nos informations, deux autres personnes soupçonnées d'avoir un rôle important dans ce réseau pré-

sumé de proxénétisme ont été placées en garde à vue, hier. Elles sont actuellement entendues par les enquêteurs de la brigade de recherches de Cannes.

Les ébats filmés

Lors de leur enquête ayant duré plus de six mois, les militaires auraient recueilli des éléments matériels qui pourraient se révéler accablants. Les ébats des hôtesse, qui se déroulaient dans les établissements avec pour seule cloison un rideau, auraient été filmés ! Non par voyeurisme mais pour contrôler « leur travail » et l'encaissement. Des fois qu'elles prennent de l'argent pour elles ! Leurs « patrons » venaient tous les soirs « relever les comptes » et récupérer les bandes vidéos. **D. C.**

Tribunal

Cannes : Fabien, « 16 ans », était un cyberpédophile de 47 ans

Des images abjectes, d'enfants, de préadolescents, garçons, filles, dénudés, dans des postures pornographiques. Des scènes de viol, de torture, zoophiles et scatophiles.

En trois ans, Alain, un habitant de Cannes-La Bocca de 47 ans, a téléchargé des centaines de photos et vidéos à caractère pédophile. Sur son ordinateur, Alain avait stocké 243 images et vidéos.

Il avait également ses propres archives : 40 CD et 4 DVD ont été dé-

couverts lors de la perquisition du domicile de sa mère chez qui il habitait.

3 ans dont 18 mois ferme

Poursuivi devant le tribunal correctionnel de Grasse hier, Alain a été condamné à 3 ans de prison dont 18 mois avec sursis et mise à l'épreuve avec obligation de soins. « J'étais dans un monde virtuel », explique derrière ses lunettes à fine monture et sa frange plaquée sur le front, l'homme à la frêle sil-

houette. « Mais les photos, elles, étaient bien réelles » relève le président Franck Robail.

À 47 ans, cet agent de production n'a jamais eu de femme dans sa vie. Quelques relations sexuelles avec des prostituées. Une vie sociale pauvre. Lorsqu'en 2006, il perd son travail, il sombre dans la dépression et trouve refuge sur Internet. Il commence par se repaître d'images pornographiques impliquant des mineurs avant d'entrer en contact avec des jeunes filles

sur des forums de discussion. Pour les adolescentes avec qui il dialogue, il est « Fabien, 16 ans ». « Je n'avais pas encore vécu mon adolescence, indique le prévenu d'une voix lente. Aujourd'hui, ça va mieux. Je sors un peu. Avant, dès que je rentrais du travail, je me mettais sur l'ordinateur. » « Fabien » est destinataire de photos dénudées des adolescentes. Clichés qu'il met en ligne sur un blog avant d'être interpellé le 23 septembre 2008 sur son lieu de travail et écroué. « Un comporte-

ment inquiétant », pour la substitut du procureur Delphine Durand qui suggère 4 ans de prison dont 2 avec sursis. « On est dans la disproportion, intervient en défense M^e Franck Banère. Mon client a eu un comportement passif ».

« Je regrette pour tous ces enfants. Les 4 mois que j'ai passés en prison m'ont fait comprendre que j'avais commis quelque chose de très grave », termine Alain.

MATHILDE TRANOY
mtranoy@nicemat.fr